

## DISPOSITIONS PARTICULIERES



### L'assurance auto Allianz

Avenant au contrat n° 62616272  
Produit 12114 C03

COURTIER

#### CBT GROUPE MANSUY ASSURANCES

3 AVENUE DU COLONEL DRIANT

BP 70172

55104 VERDUN CEDEX

Tél : 03.29.84.56.29

Fax : 03.29.84.67.03

N° ORIAS : 09047422

Int.: 4A4061

Dossier Client : 47529292

SOUSCRIPTEUR

MR DEON STEPHANE  
20 AV DU COLONEL MOLL  
51300 VI TRY LE FRANCOIS

La modification du présent contrat prend effet le 05/07/2024,  
son échéance principale est fixée au 13 Mars.

### Véhicule désigné

BENIMAR BENIVAN 144 DUCATO 35L 2L2 M 07 CV

Immatriculation : GY-865-CD Première mise en circulation : 05/07/2024

Numéro d'identification du véhicule : ZFA25000002W43687

Acquisition : en 07/2024

Valeur déclarée : 68 636 EUR

Lieu de garage : 51300 VITRY LE FRANCOIS

Titulaire de la carte grise : STE BPCE LEASE

Usage déclaré : AUTOCARAVANE (CAMPING-CAR), cf. Clauses applicables

### Garanties souscrites

(selon les définitions des Dispositions Générales)

#### Vous avez choisi

##### - l'assurance Classique C3 comprenant

. Responsabilité Civile et Défense de vos Intérêts Suite à Accident

. Garantie Conducteur à concurrence de 500.000 EUR, seuil en incapacité 15%

. Assistance

. Bris des glaces.....

#### Franchises

Remplacement 119 EUR

Réparation 35 EUR

380 EUR

. Catastrophes Naturelles.....

649 EUR

. Catastrophes Technologiques.....

649 EUR

. Attentats.....

649 EUR

. Vol, Incendie-Forces de la nature-Attentat.....

649 EUR

. Dommages tous accidents.....

649 EUR

. Contenu, à concurrence de 20 590 EUR

limité à 6 863 EUR en cas de vol sans vol du véhicule

. Equipements compris dans la valeur déclarée pour le véhicule

##### - Dépannage 0 kilomètre

### Conducteur déclaré

Il n'a pas été déclaré de conducteur habituel, le véhicule est utilisé par une société ou à des fins commerciales ou professionnelles.

ADM00239-XF6991 \*ZBPA07042024062162725

**L'assurance auto Allianz**

Avenant au contrat n° 62616272  
Produit 12114 C03

**Clauses applicables**

Le montant de la Franchise Conducteur novice prévue aux Dispositions Générales s'élève à 750,00 EUR.

**Autocaravane**

- . Le véhicule est aménagé de façon à le rendre habitable. Il est utilisé uniquement pour des déplacements privés et le tourisme à l'exclusion de toute activité professionnelle et ne constitue pas une résidence principale.
  - . Par dérogation aux Dispositions Générales les garanties Responsabilité Civile, Conducteur, Incendie-Forces de la Nature-Attentat, Vol, Bris des Glaces ,Dommages Tous Accidents ainsi que les options Contenu et Equipements s'exercent dans le Monde Entier à l'exception des Etats-Unis et du Canada, mais pour des séjours d'une durée totale inférieure à 3 mois dans les pays où la carte verte n'est pas reconnue.
  - . Le montant maximum d'indemnisation, à la suite d'un événement garanti, est égal à leur valeur d'achat pour les véhicules avec au plus 6 mois d'ancienneté depuis la première mise en circulation figurant sur la carte grise.
- En aucun cas le montant de l'indemnisation pour le véhicule ne pourra dépasser la valeur à dire d'expert dans la limite de la valeur que vous avez déclarée pour ce véhicule.

**Cotisation**

Les dispositions de la clause type de réduction/majoration des cotisations prévue à l'article A121-1 du code des assurances sont applicables.

A la date d'effet et sur une base annuelle :

Cotisation de référence soumise au Coefficient de Réduction Majoration (CRM) ....	3 471,93 EUR
---	--------------

Cotisation de référence après application de votre CRM de 0,66.....	2 291,47 EUR
---	--------------

Cotisation non soumise au CRM et taxes.....	697,39 EUR
---	------------

Cotisation annuelle TTC.....	2 988,86 EUR
------------------------------	--------------

Périodicité du paiement : mensuelle (par prélèvement le 15 de chaque mois).

Pour la période du 05/07/2024 au 12/09/2024, la cotisation TTC à payer est de 16,03 EUR

Dont :

0,21 EUR de Catastrophes Naturelles et 0,22 EUR pour la garantie "Défense Pénale et Recours Suite à Accident".

\*ICBPAUTOASC626162725\*

## L'assurance auto Allianz

Avenant au contrat n° 62616272  
Produit 12114 C03

## Informations

**Garages Partenaires Allianz :** En cas d'accident, profitez des compétences et de l'efficacité de notre réseau de professionnels partenaires.

Le souscripteur donne son accord pour que, le cas échéant, notre société consulte à partir des informations qu'il lui a communiquées, un fichier central professionnel des sinistres automobiles géré par l'Association pour la Gestion des Informations sur le Risque Automobile (A.G.I.R.A. - 1, rue Jules Lefebvre - 75431 PARIS CEDEX 9).

Il reconnaît avoir été informé :

- qu'en cas de résiliation du contrat, le contenu du relevé d'information qui lui sera délivré conformément à la loi, et où figurent notamment son identité ainsi qu'éventuellement celle des conducteurs déclarés au contrat, sera communiqué à ce même fichier.

**La protection de vos données personnelles**

Nous recueillons vos données personnelles et les utilisons pour la gestion de cette demande et pour notre relation commerciale. Elles sont destinées prioritairement à votre courtier et aux entreprises du Groupe Allianz; mais également aux différents organismes et partenaires en lien avec les entreprises du Groupe Allianz. Ces destinataires se situent parfois en dehors de l'Union Européenne. Dans ce cas, nous concevons des garanties spécifiques pour assurer la protection complète de vos données.

Vos informations personnelles nous aident à mieux vous connaître et ainsi à vous proposer des solutions et services qui vous correspondent. Nous les conservons tout au long de la vie de votre contrat. Une fois ce dernier fermé, elles sont conservées pendant le délai de prescription.

Vous gardez bien sûr tout loisir d'y accéder, de demander leur modification, rectification, portabilité ou effacement et de vous opposer à leur utilisation. Vous pouvez également prendre contact avec le responsable des données personnelles pour toute information ou contestation (loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978). Pour cela, il vous suffit d'adresser une demande écrite à votre courtier dont les coordonnées figurent sur le présent document.

Vous pouvez également vous adresser à la CNIL.

J'accepte de recevoir les offres commerciales personnalisées distribuées par mon courtier  
 Oui     Non

Le ciblage des offres commerciales peut être automatisé et basé sur des profils de clients ou de prospects.

Pour plus de détail, reportez-vous aux documents contractuels, notamment les dispositions générales ou notices d'information et les sites internet d'Allianz et de votre courtier.

Protéger nos clients et nous protéger nous-mêmes est au cœur de la politique de maîtrise des risques d'Allianz et de la lutte anti-fraude. Aussi, nous gardons la possibilité de vérifier ces informations et de saisir, si nécessaire, les autorités compétentes.

**Service e-courrier :**

Grâce à l'adresse email ou au numéro de téléphone que vous nous avez indiqué, vous bénéficiez automatiquement de notre service e-courrier dont les modalités sont précisées dans les Dispositions Générales. Vous acceptez ainsi que nos services ou votre Conseiller utilisent cette adresse ou ce numéro de

## DISPOSITIONS PARTICULIERES



### L'assurance auto Allianz

Avenant au contrat n° 62616272  
Produit 12114 C03

téléphone pour vous communiquer nos courriers de gestion ou les différentes informations liées à votre contrat. Vous pouvez à tout moment renoncer à ce service selon les conditions expliquées dans les Dispositions Générales.

Le souscripteur certifie que les déclarations qui précèdent et qui ont servi à l'établissement du contrat sont à sa connaissance exactes. Toute réticence, fausse déclaration intentionnelle, omission ou déclaration inexacte pourrait entraîner la nullité du contrat ou exposer l'assuré à supporter la charge de tout ou partie des indemnités résultant d'un sinistre automobile (articles L 113.8 et L 113.9 du code des assurances).

Le souscripteur reconnaît avoir reçu avec l'étude de besoins précédant la conclusion du contrat un exemplaire des Dispositions Générales "L'assurance auto Allianz" réf. COM15284.

Le contrat est renouvelé par tacite reconduction chaque année à sa date d'échéance principale, sauf dénonciation par l'une des parties dans les conditions et cas prévus aux Dispositions Générales.

Fait en 4 exemplaires à VERDUN CEDEX, le 10 Juillet 2024.

L'assureur

GROUPE  
**MANSUY**  
ASSURANCES  
3 Av du Colonel Drirat - BP 70172  
55104 Verdun Cedex  
Tel. 03 29 84 56 20  
N° Oris 09 047 422

Le souscripteur

\* 3CDBPAUTO3ASCE26162725\*